



IA (LLM), CHAT GPT ET RGPD

Maîtriser l'AI Act : Enjeux, obligations et mise en conformité

PUBLICS

Cette formation est conçue pour s'adresser à l'ensemble des acteurs impliqués de près ou de loin dans les projets IA de l'entreprise, de la conception à l'utilisation quotidienne :

- **Équipes IA et Data (Data Scientists, Ingénieurs IA, Data Analysts, CDO)** concevant, entraînant ou déployant techniquement des modèles et solutions d'IA au sein de l'organisation.
- **Équipes techniques et IT (Développeurs, Architectes, DSI)** intégrant des briques d'IA dans les systèmes d'information ou les produits numériques de l'entreprise.
- **Équipes métiers et opérationnelles (Marketing, RH, Achats, Service Client...)** utilisant ou souhaitant intégrer des outils d'IA (comme l'IA générative) de manière sécurisée dans leur quotidien.
- **Chefs de projets, Product Owners (PO) et Product Managers (PM)** en charge du pilotage et de la livraison de nouveaux produits ou services basés sur l'IA.
- **Délégués à la Protection des Données (DPO)** souhaitant élargir leur périmètre à la conformité IA et maîtriser l'articulation RGPD / AI Act.
- **Directions Juridiques et Compliance Officers** en charge de la gestion des risques réglementaires liés aux nouvelles technologies.
- **Dirigeants et décideurs** souhaitant sécuriser leur stratégie d'innovation et accompagner le changement au sein de leurs équipes.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis technique. Une connaissance générale des enjeux de la donnée (type RGPD) est un plus.



Datanaos, 13 rue Dulong, 75017 Paris
Distanciel
Site client



1 jour (7 heures)

L'Artificial Intelligence Act (AI Act) est le premier cadre juridique mondial complet régissant l'intelligence artificielle. Adopté par l'Union Européenne, il impose de nouvelles obligations strictes aux concepteurs et aux utilisateurs de systèmes d'IA, avec des sanctions financières lourdes en cas de non-respect. Que vous développiez vos propres modèles ou que vous intégriez des solutions d'IA tierces dans votre entreprise, cette formation vous donnera les clés pour décrypter le texte, cartographier vos systèmes d'IA selon leur niveau de risque, et initier votre plan de mise en conformité tout en continuant à innover.

PROGRAMME

MATINÉE : DÉCRYPTER L'AI ACT ET SON APPROCHE PAR LES RISQUES MODULE 1 : INTRODUCTION ET CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

- Définition juridique de l'Intelligence Artificielle selon l'UE.
- Les grands principes éthiques et les objectifs de l'AI Act.
- Champ d'application territorial et matériel (Qui est concerné ?).
- Calendrier d'entrée en vigueur et sanctions prévues (jusqu'à 35 millions d'euros ou 7% du CA).

MODULE 2 : L'APPROCHE PYRAMIDALE PAR LES RISQUES

- Risque inacceptable : Les pratiques d'IA interdites (notation sociale, manipulation biométrique, etc.).
- Haut risque : Identification des systèmes critiques (RH, éducation, infrastructures, justice) et de leurs annexes.
- Risque limité : Les obligations de transparence (deepfakes, chatbots).
- Risque minimal : Le régime d'application volontaire (codes de conduite).

APRÈS-MIDI : OBLIGATIONS DES ACTEURS ET STRATÉGIE DE CONFORMITÉ MODULE 3 : LES OBLIGATIONS SELON VOTRE RÔLE ET LE TYPE D'IA

- Distinction fondamentale : Fournisseur (Provider) vs Déployeur / Utilisateur (Deployer).
- Quelles obligations pour les IA à haut risque ? (Système de gestion des risques, gouvernance des données, documentation technique, contrôle humain, cybersécurité).
- Focus sur l'IA à usage général (GPAI) et l'IA générative (ChatGPT, Midjourney...) : règles de transparence et respect du droit d'auteur.



IA (LLM), CHAT GPT ET RGPD

Maîtriser l'AI Act : Enjeux, obligations et mise en conformité

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Délimiter le champ d'application de l'AI Act.
- Identifier et classer les systèmes d'IA selon l'approche par les risques (inacceptable, haut risque, risque limité, risque minimal).
- Déterminer les obligations applicables aux fournisseurs (providers) et aux déployeurs (deployers) de systèmes d'IA.
- Appliquer les règles spécifiques aux modèles d'IA à usage général (GPAI) à un cas concret.
- Initier une démarche de gouvernance de l'IA et l'articuler avec les processus de conformité existants (notamment le RGPD).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cas pratiques de qualification juridique d'outils d'IA réels utilisés en entreprise. Livret pédagogique et checklist « Premiers pas vers la conformité AI Act » remis à l'issue de la session.

Tarif

950 € HT par participant

Niveau

Débutant

Délai d'accès

Nous consulter

Les points forts

- **Apports théoriques :**
Présentations dynamiques (diaporama) vulgarisant les concepts juridiques et techniques.
- **Interactivité :** Échanges constants avec le formateur, expert en droit du numérique et IA.
- **Cas pratiques :** Exercices de qualification juridique d'outils d'IA réels utilisés en entreprise.
- **Support de formation :** Remise d'un livret pédagogique complet et d'une checklist "Premiers pas vers la conformité AI Act" à l'issue de la session.

MODULE 4 : METTRE EN ŒUVRE LA CONFORMITÉ (ATELIER PRATIQUE & GOUVERNANCE)

- Comment réaliser une cartographie de ses systèmes d'IA.
- Mener une Analyse d'Impact sur les Droits Fondamentaux (FRIA).
- Articulation avec le RGPD (AIPD vs FRIA) et la directive sur la responsabilité en matière d'IA.
- Créer une charte d'utilisation de l'IA en entreprise.
- Mise en pratique : Études de cas interactives (ex: Déploiement d'un outil de tri de CV par IA, création d'un chatbot client interne).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

un QCM en fin de journée



IA (LLM), CHAT GPT ET RGPD

Maîtriser l'AI Act : Enjeux, obligations et mise en conformité

- **Positionnement** : Questionnaire d'évaluation des besoins et du niveau en amont de la formation.
- **Validation des acquis** : Quiz (QCM) en fin de journée pour valider la compréhension des concepts clés de l'AI Act.
- **Satisfaction** : Questionnaire d'évaluation à chaud rempli par chaque participant.

Satisfaction des stagiaires

Pas suffisamment de sessions pour fournir une note.

Référence formation

F50